

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 mars 2016 à 20h00**

**Etaient présents :**

, BOUREILLE Patrick, GUITON Jacques, CHAUX Jean-Michel, GAROT Marie-Françoise, NYGREN Dominique, JOLY Martine, PERRON Séverine, PACAUD Christelle, FAMY Roger, RABUT Corinne, VUILLARD Jean-Thomas

**Absents :** BON Bernard, BOIVIN David,

**Secrétaire de séance :** PACAUD Christelle

**1- INTERVENTION EN DEBUT DE SEANCE DE MME RINALDO MARIE-BLANCHE**

En début de séance, Mme RINALDO Marie-Blanche conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation est intervenue pour nous expliquer le rôle du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) qui est un service départemental chargé d'une mission de service public. Il intervient sur mandat judiciaire, et est chargé du suivi des personnes placées sous main de justice. A ce titre, il met en œuvre des mesures de Travail d'Intérêt Général (TIG) via les collectivités territoriales et organismes habilités. Le travail d'intérêt général est un travail non rémunéré réalisé par une personne condamnée, majeure ou mineure.

Il peut être prononcé pour les délits punis d'une peine d'emprisonnement et pour certaines contraventions de cinquième classe, mais également en cas de prononcé d'une peine d'emprisonnement avec sursis. Il est alors appelé sursis-TIG.

Le TIG peut être prononcé par le tribunal correctionnel, le tribunal de police et le tribunal pour enfants.

Le TIG doit être réalisé dans une période maximale de 18 mois suivant le caractère exécutoire de la condamnation.

*Sa durée varie en fonction de la nature de l'infraction concernée :*

□ 20 à 120 heures en cas de contravention,

□ 20 à 210 heures en cas de délit.

*Le travail d'intérêt général nécessite l'accord du condamné*

On compte environ 200 postes de TIG ouverts en Saône-et-Loire.

Mme RINALDO intervient part plus particulièrement sur le secteur de Pierre-de-Bresse et nous indique que régulièrement ils ont en charges des personnes susceptibles de venir effectuer leur TIG à La Chapelle saint Sauveur

**2 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015, par M EDOT Eric, receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### 3- TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

Vu les bases d'imposition prévisionnelles 2016,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le report pour 2016 des taux d'imposition des taxes directes locales qui ont été appliquées en 2015, à savoir :

- taxe d'habitation : 9,90%
- taxe foncière (bâti) : 7,92%
- taxe foncière (non bâti) : 22,98%
- cotisation foncière des entreprises : 12,84%

### 4- SUBVENTIONS

Le conseil municipal a attribué les différentes subventions aux associations pour l'année 2016.

### 5- BUDGET PRIMITIF 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte le budget primitif 2016 qui s'équilibre à la somme de 487 576,00€ pour la section de fonctionnement et à 640 581,00€ pour la section d'investissement.

### 6- DEMANDE DE SUBVENTION-CONTRAT TERRITORIAL DU PAYS DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Le conseil municipal étudie l'estimation financière concernant l'introduction d'un cheval cantonnier dans la commune (traction animale) montant : 99578,00€HT

Il prend connaissance du plan de financement relatif à cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte ce projet dont le montant HT s'élève à 99 578,00€ ainsi que le plan de financement. Il sollicite l'attribution d'une subvention de 30 % dans le cadre du contrat territorial de la région du Pays de la Bresse Bourguignonne et charge le Maire de déposer le dossier de demande de subvention.

### 7-QUESTIONS DIVERSES

Prévoir mise en place d'une location à la journée pour la maison de la nature de 50€ hors association.

-Le Maire informe que :

- La MAJE fête ses 10 ans le 04/06/2016,
- L'APE souhaite faire une vente de pizza le 24/25 juin 2016,
- Entretien emploi d'avenir prévu le 05/04/2016 à 10h30 à la mairie,
- Rendez-vous SEMCODA le 22/04/2016 à 10h00
- Prochaine réunion de conseil prévue le 28/04/2016